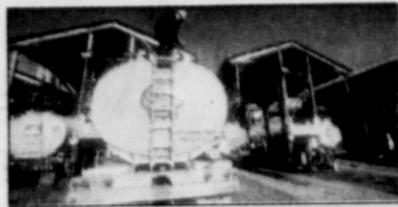


QUESTIONS D'ARGENT
LE PRIX DU MAZOUT
EN HAUSSE DE 10% B 1



WEEK-END
RYTHMES D'ENFER
DU PAYS CAJUN C 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE VENDREDI 8 OCTOBRE 1999

www.lesoleil.com

BLOCUS DES CAMIONNEURS

Québec réagit

L'imminence d'une crise majeure l'incite à mettre en place un plan d'urgence

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Conscient que le mouvement de protestations lancé lundi par les camionneurs risque de tourner en crise majeure, le gouvernement du Québec ne veut pas se faire prendre au dépourvu et a décidé, dès hier soir, de mettre à profit l'Organisation de la protection civile. Trois bureaux de coordination ont été ouverts pour superviser les opérations dans les régions les plus durement touchées, soit le Lac-Saint-Jean, l'Abitibi et la Haute-Mauricie.

Rencontre
avec les
syndicats

Voir QUÉBEC en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Pas question de négocier, dit Bouchard Page A 3



Une certaine panique s'est installée hier chez les habitants des villes touchées par les moyens de pression des camionneurs. Ci-haut, à Chicoutimi, plusieurs se sont rués dans les épiceries pour faire des réserves de nourriture.

RÉORGANISATION
DES BOURSES

Landry prêt à bloquer le projet

Les courtiers vont de l'avant malgré tout

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un important bras de fer s'est engagé hier entre la Bourse de Montréal et le gouvernement du Québec, bras de fer qui pourrait conduire à la mort de l'actuelle bourse de la rue Saint-Jacques et à sa résurrection sous forme d'une nouvelle entité à saveur québécoise.

En fin d'après-midi, le vice-premier ministre Bernard Landry a demandé aux grands courtiers canadiens de revoir le plan de restructuration des bourses afin de permettre au Québec de conserver une place de négociation pour les PME (capitalisations inférieures à 500 millions \$).

Avant même que le ministre ait amorcé son entretien avec les journalistes, la Bourse de Montréal a de son côté émis un communiqué dans lequel elle souligne que le projet a traversé les étapes légales préalables à sa mise en oeuvre et que « la mise en place respectera l'échéancier adopté lors de l'entente. »

Le président de l'organisation, Gérald Lacoste, n'a voulu faire aucun commentaire supplémentaire.

Voir BLOQUER en A 2 >

50% plus un suffisent au Royaume-Uni et en Écosse

Les souverainistes volent encore la vedette au deuxième jour du Forum des fédérations

RAYMOND GIROUX
Le Soleil

MONTTREMPLANT — Nationalistes québécois et écossais ont fait copain-copain, hier, au mont Tremblant, au grand dam des promoteurs du Forum des fédérations qui ne s'attendaient pas à ce que les souverainistes profitent d'une tribune gratuite pour une deuxième journée de suite.

Membre du Scottish National Party et vice-président du nouveau parlement d'Édimbourg « ajourné » de 1707 à cette année, George Reid a vu les députés du Bloc québécois s'agglutiner autour de lui après avoir affirmé qu'au Royaume-Uni comme en Écosse, nul ne remettrait en question le fait qu'un référendum sur l'indépendance du

pays se déciderait à la majorité simple, soit 50% plus un vote. « C'est clair, et cela a été dit plusieurs fois à Westminster », le parlement britannique, a-t-il précisé. Le député reprenait ainsi mot pour mot le discours du ministre québécois Joseph Facal, la veille, discours qui avait provoqué une saute d'humeur de son homologue fédéral, Stéphane Dion.

Ce dernier a profité d'un court point de presse improvisé pour dire qu'il appartient aux Britanniques de décider ce qui est bon pour eux et qu'il s'agissait là d'une question purement hypothétique. Sur son humeur de la veille, M. Dion a dit qu'il n'était ni fâché, ni surpris de la tournure des événements, qu'il a même eu à ses yeux « une réaction digne ». Puis, il invoqua l'urgence de participer aux ateliers pour écouter les participants pour mettre fin à

l'entretien. Deux minutes plus tard, le ministre quittait discrètement les lieux.

M. Reid, de son côté, tout en refusant d'exprimer publiquement toute sympathie pour les souverainistes québécois, car il représente l'ensemble du parlement écossais dominé par le Labour Party, d'obédience « fédéraliste » si l'on peut dire, cite par coeur, et deux fois plutôt qu'une, le catéchisme de son parti affirmant le droit des peuples

Voir ÉCOSSE en A 2 >

AUTRES TEXTES

□ Clinton vantera le fédéralisme Page A 7
□ Prêt pour une partie de golf Page A 7



Stéphane Dion a qualifié de «digne» sa vive réaction de mercredi.

Alerte au longicorne asiatique

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Le redoutable longicorne asiatique, un insecte qui dévore les arbres jusqu'à ce que mort s'ensuive, a fait au moins deux victimes dans la région de Québec, cet été. Des cas isolés qui suscitent toutefois l'inquiétude pour le printemps prochain.

L'arboriculteur Gérald Rochette affirme avoir abattu deux arbres atteints mortellement par cet insecte vorace. Un à Beauport et l'autre, à Sillery. « Il y a un danger pour l'an prochain, a-t-il expliqué au SOLEIL. C'est pourquoi on a fait des traitements aux alentours afin d'éviter une propagation. »

Selon lui, le longicorne asiatique est sans pitié pour ses victimes et agit très, très rapidement puisqu'il s'attaque à la partie vivante de l'arbre. Autres caractéristiques: cet insecte n'a aucun prédateur connu, résisterait aux températures hivernales et se reproduit rapidement, ce qui en fait un redoutable ennemi pour les arbres québécois.

L'émission *Enjeux* de Radio-Canada a d'ailleurs consacré une partie de sa programmation de mardi à un reportage sur cette bestiole, qui fait des ravages dans la région de New York, mais qui n'avait pas encore été prise sur le fait au Québec.

Le Service de l'environnement de la Ville de Québec se fait toutefois plus rassurant puisqu'il n'a pas encore observé de longicorne asiatique sur son territoire. Selon le chef de la section de la forêt urbaine, Jean-Yves Bédard, quelques

personnes de la région pensent par contre l'avoir croisé sur leur chemin. « Mais elles l'ont peut-être confondu avec le longicorne noir, qu'on retrouve dans nos arbres malades. Le longicorne asiatique est plus gros, les antennes sont plus longues que le corps et il n'est pas uniformément noir, mais tacheté », explique-t-il.

À la Ville de Sillery, on confirme que l'insecte est bel et bien arrivé en terre québécoise et a commencé à faire des ravages. Mais la municipalité n'a pas elle-même été confrontée à la bestiole.

Il semble qu'on puisse reconnaître la présence de l'insecte par les trous qu'il perce sur le tronc de l'arbre. Mais selon Jean-Yves Bédard, l'écorce peut aussi être perforée par de simples perceurs, qu'on retrouve sur bon nombre d'érables. Gérald Rochette ajoute que l'identification du longicorne asiatique est particulièrement difficile puisqu'il loge à l'intérieur du tronc.

Si cet insecte n'a pas encore donné trop de fil à retordre à la Ville de Québec, de nouvelles maladies amènent du pain sur la planche aux arboriculteurs municipaux. « Je ne sais pas si c'est à cause de l'effet de serre ou de la pollution, mais il y a plus de maladies et de problèmes avec nos arbres depuis quelque temps. Il faut trouver des nouvelles solutions pour les soigner », affirme Jean-Yves Bédard.

Ces maladies s'attaquent à différentes variétés d'arbres. Comme les frênes, qui sont fortement indisposés

Voir ARBRES en A 2 >

Le nouveau
et redoutable prédateur
menace nos arbres



Le longicorne asiatique a fait deux victimes dans la région, cet été.

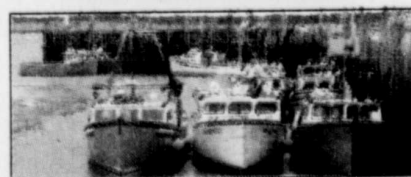
LE MONDE

Désaccord sur les graciés

Israël renonce à libérer aujourd'hui 150 prisonniers palestiniens.

PAGE B 7

LE CANADA



Déjà des dissidents

Les autochtones de Burnt Church ont l'intention de défer le moratoire sur la pêche au homard.

PAGE A 7

LA MÉTÉO

Maximum 7,
minimum 4

Ennuagement suivi de pluie en soirée. Détails page D 7.

POT DANS LES CHAMPS DE MAÏS...
LE DÉPUTÉ LOUBIER
A REÇU DES MENACES DE MORT!

LES CRIMINELS
MAÏS!!!



QUÉBEC,
103^e ANNÉE, N° 274
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
TAXES
60¢ PLUS
TAXES



BLOQUER Loi spéciale

Suite de la Une

Le projet de restructuration prévoit que Montréal abandonne la totalité de son marché des actions à Toronto (pour les grosses sociétés) et à l'Ouest (pour les plus petites). En revanche, il obtient l'exclusivité des transactions sur les produits dérivés, un marché qualifié de prometteur.

Le ministre Landry a indiqué être en accord avec le transfert des grosses sociétés à Toronto et l'octroi exclusif des produits dérivés à Montréal. Il a toutefois demandé à ce que le Québec puisse conserver un marché des actions pour les PME.

Bien qu'il dise croire au potentiel des produits dérivés, le ministre estime qu'il ne peut se permettre de laisser tout aller en raison des risques associés au projet. « Envoyer les grandes capitalisations à Toronto, c'est envoyer du solide pour peut-être obtenir du succès avec les produits dérivés », a-t-il dit, en signalant que seulement un produit dérivé sur 10 connaît du succès à l'échelle internationale.

Le vice-premier ministre s'est aussi dit préoccupé par le sort qui serait réservé aux PME québécoises. Il a insisté sur la nécessité de leur offrir un service de bourse plutôt « qu'un simple guichet de service », tel que le prévoit l'entente. Le gouvernement entend notamment lancer un service d'accompagnement pour les PME, service qui mettrait à contribution l'Institut de finance mathématique de Montréal (récemment mis sur pied). Il offrirait entre autres des analyses périodiques de titres sur les sociétés négociées et organiserait des rencontres d'investisseurs.

« La force économique de l'Ontario origine de l'autre côté du lac, mais la nôtre est bâtie sur des stars économiques qui ont un jour été de petites so-

ciétés », a-t-il dit, en énumérant d'un côté les grands de l'automobile et de l'autre les Bombardier, Canam-Manac, Cascades et CGI.

Après le transfert des grosses capitalisations, Montréal conserverait 416 sociétés sur les 579 qu'elle compte actuellement. Bernard Landry estime qu'il demande peu à Toronto.

« Le transfert de ce que nous voulons conserver ne représente que 1 % du volume total de Toronto », a-t-il dit, en soulignant que les grosses sociétés accepteraient 90 % du volume de Montréal.

Interrogé sur ce que ferait le Québec si les grands patrons des bourses refusaient de revoir le projet de restructuration, M. Landry a indiqué que « le Québec allait assumer ses responsabilités ». « On ira au-delà du statu-quo. On aura ce que l'on créera, avec des associations internationales », a-t-il dit.

Québec serait prêt à recourir à une loi spéciale pour permettre la démutualisation de la Bourse de Montréal et créer une nouvelle bourse québécoise.

« La structure actuelle de la bourse avec des courtiers doit de toute façon être remise en question », a dit le ministre.

Il a été plus évasif sur la forme que pourrait avoir une nouvelle bourse québécoise, disant vouloir d'abord croire à la possibilité d'en venir à une entente dans le système actuel.

Mais il a tout de même précisé que le Québec comptait sur des partenaires privés et que la bourse ne serait pas gérée par le gouvernement.

« Nous ferons la législation nécessaire pour que sa structure soit modifiée, mais elle restera de gestion privée. »

Le ministre n'a pas voulu non plus avancer de chiffres sur ce que pourrait coûter pareil projet.

« La bourse restera de gestion privée », assure Landry

ÉCOSSE Son héros, Jordi Pujol

Suite de la Une

à décider eux-mêmes de leur avenir. Le nationalisme écossais, soutient-il, n'est pas fondé sur l'ethnicité. Les nouveaux arrivants sont les bienvenus, et le dernier élu du SNP, il y a une semaine, est venu du Pakistan il y a 24 ans. Tous ceux qui veulent contribuer à l'épanouissement de ce petit pays y sont reçus à bras ouverts, raconte-t-il avec empressement aux journalistes.

« Les Écossais, disait-il plus tôt sur la tribune de la plénière, sont absolument confiants dans leur identité », et leur mouvement s'inscrit dans une dynamique toute particulière, celle d'une « dévolution asymétrique des pouvoirs dans un Royaume-Uni quasi fédéral, elle-même partie d'une Union européenne tout aussi quasi fédérale. »

M. Reid reconnaît une connivence toute spéciale entre les diverses régions européennes, notamment la Catalogne, le Pays basque, la Flandre et les landers allemands.

Son héros: Jordi Pujol, président de la Catalogne, qui combat le centralisme espagnol par une intégration grandissante à l'Europe. Son principe politique: la subsidiarité. L'Écosse partage une bonne partie de sa souveraineté avec les autres Européens, et tout ce qui n'est pas spécifiquement partagé lui appartient en propre. L'indépendance: « L'Écosse est un pays depuis 1000 ans avec les mêmes frontières, la même langue, les mêmes institutions. La souveraineté, c'est l'avenir d'un peuple en partenariat avec les autres pays. Son parti prévoit la réaliser avant le troisième centenaire de la domination britannique, donc avant 2007. »

Ces propos ont enchanté la délégation du Bloc québécois, un officier du parti disant qu'eux-mêmes n'auraient pu choisir de meilleurs invités pour leur cause.

Partageant la tribune avec M. Reid, le prix Nobel de littérature Wole Soyinka, du Nigeria, a évoqué les erreurs initiales de son pays et de toute l'Afrique, au fond, qui a choisi d'éradiquer les tribalismes dans les premiers temps de la décolonisation, et qui paie aujourd'hui le prix de ce gommage d'identité.

Du Sri Lanka, où une guerre sauvage a causé des milliers de morts et dure toujours, le ministre de la Justice Garmini Laksman Peiris a rappelé ses efforts pour inventer des modèles asymétriques de fédéralisme pour rassurer les minorités tamoul et musulmane, mais en vain pour l'instant. La polarisation politique et le refus de la majorité d'entendre les voies de la raison expliquent cet échec.

La conférence prendra fin cet après-midi par un discours du président américain Bill Clinton et une rencontre entre lui et le premier ministre Lucien Bouchard.

QUÉBEC Ménard tentera de leur « faire entendre raison »

Suite de la Une

En annonçant en fin de soirée, lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte, le déclenchement de cette opération, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a aussi fait savoir qu'une jouzaine de compagnies allaient demander des injonctions pour permettre à la situation de revenir à la normale. Dans la même veine, il ajoute que la Procureure générale du Québec, Linda Goupil, évalue aussi les actions judiciaires qu'elle pourrait prendre pour accompagner les efforts de ces organisations.

Enfin, M^e Ménard a convoqué les présidents des deux centrales syndicales particulièrement impliquées dans le blocus, Marc Laviolette, de la CSN, et François Vaudreuil, de la CSD, à une rencontre à ses bureaux dès 8h30 aujourd'hui. « Pas pour négocier, a précisé le ministre, mais pour leur faire entendre raison et faire appel à leur sens des responsabilités. »

Pourtant, dans l'après-midi, le ministre Ménard s'était montré beaucoup plus tiède, disant que les routiers se contentaient de ralentir la circulation en stationnant leurs mastodontes bien en vue, mais légalement.

Hier soir, il disait n'avoir à déplorer aucun incident et rappelait que la Sûreté du Québec était prête à offrir des escortes policières aux camionneurs qui veulent rouler sécuritairement, à l'abri de l'intimidation.

M^e Ménard soutient maintenant que le gouvernement doit agir parce que des régions risquent d'être privées de biens essentiels et que des travailleurs sont menacés de perdre leur emploi si la situation n'est pas rétablie.

Le grand responsable de la sécurité publique précise que les trois bureaux de la sécurité civile vont évaluer tous les besoins qui peuvent être requis si le conflit perdure, notamment en ce qui concerne la nourriture et le chauffage des logements. Ayant toujours en mémoire l'expérience de la crise du verglas, Serge Ménard rappelle qu'il « faut prévoir l'imprévisible ».

LIVRAISONS D'ESSENCE SUSPENDUES

Par ailleurs, loin de mettre un frein à l'inquiétude des consommateurs qui craignent une pénurie de vivres en raison du blocus lancé par les camionneurs, les grandes compagnies pétrolières ont de leur côté annoncé une décision qui va attiser encore plus leurs craintes en décrétant, pour des questions de sécurité, la suspension des livraisons d'essence au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Abitibi et à La Tuque.

Mais le ministre Ménard ne le voit pas sous cet angle. « À ce que je sache, dit-il, ce ne sont pas les pétroliers qui effectuent les livraisons. Ce sont des compagnies sous-contractantes. »

Dans une entrevue accordée au SOLEIL, le trésorier de la CSD, Serge Tremblay, jurait que le mouvement de protestation allait se poursuivre et même prendre de l'ampleur, surtout avec l'addition des syndiqués de la CSN.

Le mouvement va s'intensifier, jure le président de la CSD, Serge Tremblay

« Actuellement, dit-il, les routiers paient pour travailler et ils nous demandent de négocier une entente. »

Il estime à 3000 le nombre de camionneurs qui, de toutes parts, sont passés à l'action.

Pendant toute la journée, des centaines d'entre eux ont fait le va-et-vient à vitesse réduite sur les autoroutes 20 et 40 pendant que d'autres poursuivaient leurs occupations dans leurs points de rassemblement.

Interrogé à savoir si les camionneurs avaient l'intention d'envahir la capitale pour manifester leur mécontentement devant le parlement, le chef syndical a répondu par la négative. Mais ça, c'était avant l'annonce des dernières décisions gouvernementales.

ARBRES Nouvelles maladies

Suite de la Une

par l'anthraxose, un champignon qui provoque la chute prématurée des feuilles au printemps. Et comme le tilleul européen, qui s'affaiblit année après année et meurt parfois sans raison apparente.

« Pour le tilleul, c'est peut-être une question de génétique. On fait des suivis à chaque année et on se rend compte qu'ils sont plus vulnérables et que les feuilles sont de plus en plus petites. Pour le frêne attaqué par l'anthraxose, il n'y a pas grand-chose à faire, à part essayer de limiter les dégâts », avance M. Bédard.

Il y a aussi les pucerons, qui ne sont évidemment pas de nouveaux venus dans la forêt ur-

baine, mais qui ont fait des dommages considérables, cette année, sur les ormes d'Amérique. À un point tel que la Ville a dû sortir son arsenal d'extermination, au grand désespoir des propriétaires de café-terrasses de la Grande Allée, qui ont vu tomber des pucerons morts dans l'assiette de leurs clients...

De nouvelles formes d'insectes ont en outre été observées par les spécialistes de la Ville. Certains arbres ont en effet été attaqués par une forme inconnue de sphinx, des grosses chenilles qui mesurent trois ou quatre pouces et qui mangent le feuillage comme des ogres.

Un autre sphinx vorace qui s'attaque au lilas japonais est aussi apparu sous la forme d'une chenille munie d'une corne recourbée vers l'avant.

TOILE DU STADE 7 accusations contre Birdair

L'Ordre des ingénieurs du Québec poursuit la société Birdair pour pratique illégale de l'ingénierie et pour avoir utilisé des plans et devis non conformes pour la confection de la toile qui recouvre le stade olympique, a révélé hier Radio-Canada. Le 18 janvier, en pleine préparation du salon de l'automobile, la toute nouvelle toile fabriquée par Birdair s'est déchirée, incapable de résister à l'accumulation de neige. L'Ordre des ingénieurs a entrepris une enquête peu de temps après et décidé, neuf mois plus tard, de déposer des accusations. Selon Radio-Canada, la société américaine fait face à sept chefs d'accusation de pratique illégale de l'ingénierie au Québec. (PC)

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------|------------------|
| CAHIER A | |
| La Capitale..... | 3 à 6 |
| Le Québec et le Canada..... | 7 à 10 |
| CAHIER B | |
| Questions d'argent..... | 1 à 8 |
| Bourses..... | 2, 4, 5 et 8 |
| Opinions..... | 6 |
| Le Monde..... | 7 |
| CAHIER C | |
| Week-end Magazine..... | 1 et 2 |
| Arts et spectacles..... | 3 à 6 |
| Votre agenda..... | 4 |
| Ce soir à la télé..... | 2 |
| Annonces classées..... | 6 à 9 |
| Décès..... | 10 et 11 |
| CAHIER D SPORTS | |
| François Gagnon..... | 1 |
| Statistiques..... | 2 et 4 |
| Divertissements..... | 7 |
| SERVICES | |
| Abonnements..... | 686-3344 |
| | 1-800-463-2362 |
| Annonces classées..... | 686-3311 |
| Carrières et Professions..... | 686-3270 |
| Internet..... | www.lesoleil.com |
| Promotion..... | 686-3342 |
| Publicité Détaillants..... | 686-3435 |
| Publicité générale..... | 686-3270 |
| Rédaction..... | 686-3394 |
| Renseignements..... | 686-3233 |

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 2

85
joursavant l'an
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par l'imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

twik

Le collier tribal billes de bois 12.⁰⁰

Twik est de toutes les ethnies avec son collier billes de bois en couleur solo ou bicoloré.

Le mini cardigan col façon fourrure 49.⁹⁵

Tour de cou tout doux pour un petit cardigan Twik, en mélange de laine. Forme courte, plus près du corps. Noir ou gris chiné. P.m.g. Rég. 60.00* Porté sur une longue tunique côtelée 49.95

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Pas question de négociier sous la menace

Bouchard souhaite que les routiers reconnaissent leurs responsabilités face à la population

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'État refuse de « discuter avec quelqu'un qui affame une région », a lancé, hier, Lucien Bouchard pour bien marquer le fait que lui et ses ministres ne rencontreront pas les porte-parole des camionneurs qui bloquent les routes ou ralentissent le trafic.

Hier, le premier ministre a catégoriquement fermé la porte à l'idée de s'asseoir à une table de discussion pour régler les griefs des routiers tant qu'il y a moyen de pression. Ce faisant, il a réitéré sa ligne de conduite de ne pas négocier avec des manifestants, ligne tracée par son gouvernement lors de blocus routiers, comme à Restigouche, en Gaspésie, en 1998, ou encore avec les infirmières, cet été.

Le chef du gouvernement a laissé entendre que les pénuries de matériel commencent à affecter des établissements aussi stratégiques que des hôpitaux. Il a indiqué qu'une mine abitibienne s'apprête à mettre à pied 600 personnes, pour la même raison.

« Il faut voir que les moyens de pression qui sont en cours ont des répercussions démesurées par rapport au problème vécu. Les rencontres ne se feront qu'après avoir régularisé la situation. Nous ne discuterons pas avec quelqu'un qui est à affamer une région.

« Je voudrais demander au président de la CSD (qui profite des événements pour réclamer des changements au Code du travail et promouvoir la syndicalisation), M. François Vaudreuil, de reconnaître leur responsabilité vis-à-vis de la sécurité publique et du ravitaillement des gens, en particulier pour les personnes âgées, a déclaré le premier ministre. Il doit informer ses membres que ce n'est pas la façon de procéder. »

Pour ce qui est des demandes pour accroître la syndicalisation, M. Bouchard a souligné que cela passe par des changements au Code du travail. « Rappelez-vous (les téléphonistes de) Bell Canada. Nous n'avons pas voulu changer le Code du travail parce que cela ne se change pas en situation de crise. »

« Ce n'est pas en voulant effrayer une population et en créant une pression comme celle-là qu'on va convaincre qui que ce soit de changer le prix de l'essence, qui est un phénomène complexe. Encore moins d'adopter à la vapeur une loi

de syndicalisation des camionneurs. »

La ministre du Travail et de l'Emploi, Diane Lemieux, a suivi la même ligne de conduite. « Je ne rencontre pas de porte-parole dans les conditions actuelles », a-t-elle tranché.

Le premier ministre a dit comprendre le mécontentement qui anime les routiers qui font face, dans certaines régions, comme l'Abitibi, à des hausses du prix du carburant plus fortes que dans les centres urbains.

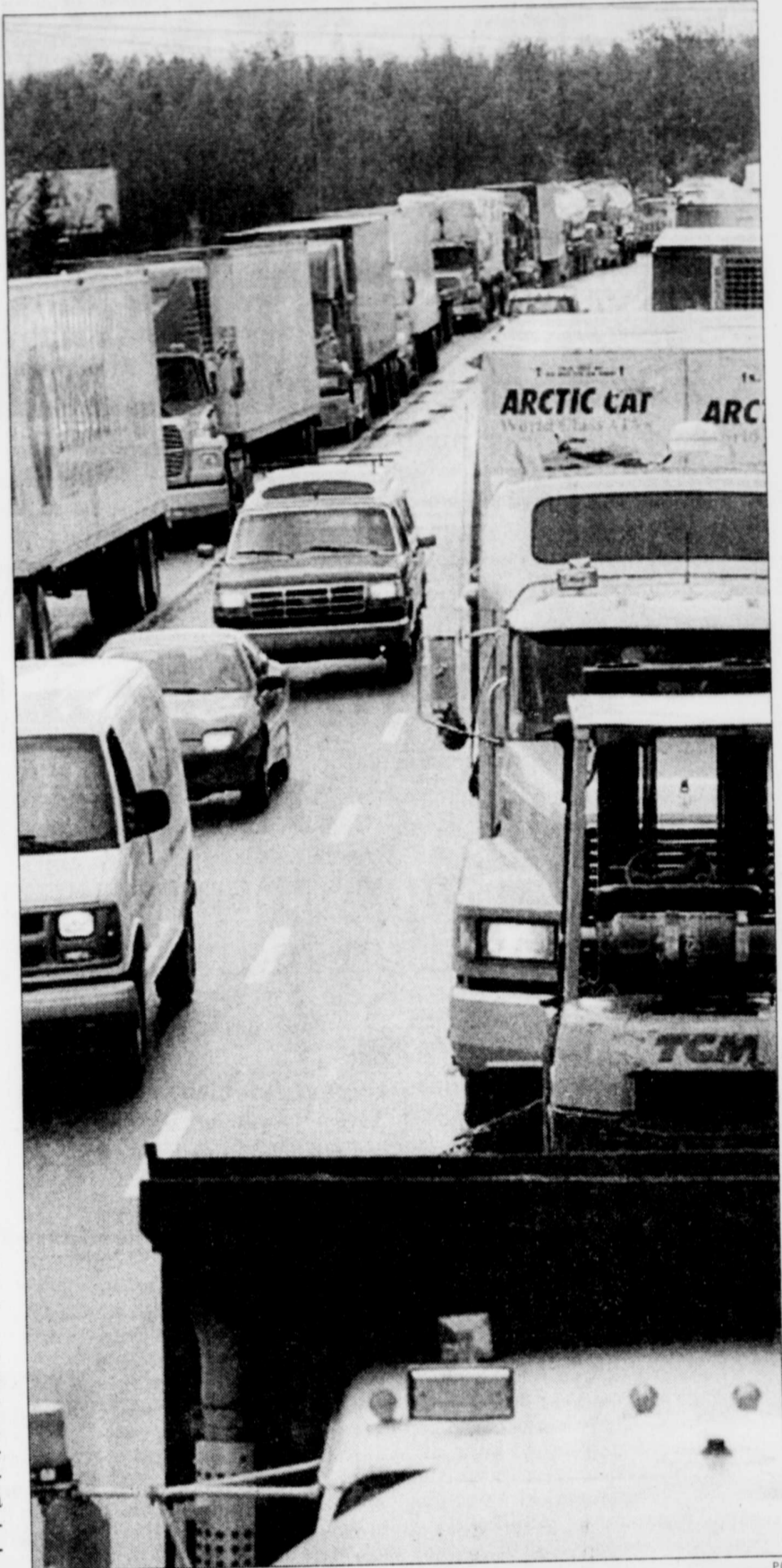
Il a annoncé la tenue d'une enquête sur les fluctuations du prix de l'essence. Elle s'attardera prioritairement à la situation en Abitibi — « où il y a apparemment une différence de prix difficile à expliquer », a noté M. Bouchard —, mais aussi à la Mauricie et au Lac-Saint-Jean.

M. Bouchard a soutenu qu'il n'y a pas de blocus comme tel. « Ce sont des arrêts de travail concertés dans un milieu où il n'y a pas de loi qui gouverne les arrêts de travail. »

Le ministre de la Sécurité publique a précisé que les routiers se contentent de ralentir la circulation en stationnant leurs mastodontes bien en vue, mais légalement. Il n'a fait état d'aucun incident, mais il a aussi mentionné que la Sûreté du Québec est prête à offrir des escortes policières aux camionneurs qui veulent rouler sécuritairement, à l'abri de l'intimidation. Mercredi, 55 escortes policières ont été formées pour 66 camions.

Hier, la SQ a organisé deux grands convois. L'un pour approvisionner les mines de l'Abitibi; l'autre pour permettre aux usines de pâtes et papier de vendre leur production, en Ontario.

Par ailleurs, le Parti libéral du Québec a accusé le gouvernement Bouchard d'avoir provoqué lui-même la crise. Son critique en matière de transports, Yvan Bordeleau, a rappelé que les revendications des routiers sont connues des ministres péquistes depuis longtemps. « De plus, la réforme du Code du travail, promise pour cette année, a été reportée. » S'il comprend le recours aux moyens de pression, M. Bordeleau a néanmoins avancé que « prendre des populations en otage est inacceptable ».



Les camionneurs demandent des changements au Code du travail afin de pouvoir se syndiquer et ainsi améliorer leurs conditions de travail.



Sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi, ce matin.



500 000\$ d'amende pour fraude fiscale

Un vendeur d'autos d'occasion a oublié de verser 200 000\$ de taxes au gouvernement

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un vendeur d'automobiles d'occasion brassant des affaires à Loretteville et Victoriaville a été condamné à payer 510 667\$ d'amende parce qu'il a perçu des taxes durant quatre ans en oubliant de les verser au ministère du Revenu...

Alain Roberge, 38 ans, de Laurierville, a plaidé coupable lundi au palais de

justice de Québec à des accusations de fraude fiscale portées en vertu de la Loi sur le ministère du Revenu et de la Loi sur la taxe d'accise.

Après 15 mois d'enquête, le ministère du Revenu a été en mesure d'accuser le vendeur d'automobiles d'occasion qui administrait trois commerces situés à Victoriaville et Lorretteville.

L'homme d'affaires gérait notamment les sociétés Les Autos ARRIV inc. et Automobiles Alaro inc.

« Il y a beaucoup de travail là-dedans! assure Pierre Montminy, chef du service d'enquête sur les fraudes au ministère du Revenu. Il a fallu retracer tous les clients. »

Entre le 1^{er} février 1992 et le 29 février 1996, Alain Roberge a vendu 2000

véhicules d'occasion et a encaissé la taxe de vente (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS) sans que le ministère du Revenu du Québec ne voit la couleur de cet argent.

Alain Roberge a été condamné à verser 510 667\$ en amendes et frais. « Il devra aussi rembourser plus de 200 000\$ en taxes perçues et non remises », ajoute Pierre Montminy.

Où trouve-t-on la plus grande collection de manteaux à Québec ?

INDICES:

1
Tous les manteaux* y sont actuellement réduits de 20%.



2
Vous pouvez y faire remodeler votre fourrure.



3
On y trouve vraiment beaucoup, beaucoup de manteaux !



RÉPONSE:

laliberté

595, rue Saint-Joseph Est Québec, 525-4841

Heures d'affaires:
Lundi au mercredi de 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi de 9h30 à 21h
Dimanche de 12h à 17h

* EXCLUSION: Toutes les fourrures, les pelisses, les cuirs, les peaux lainées et les vêtements de plein air. Marchandise en magasin seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

Alfred Pellan au jardin Saint-Roch



On a procédé, hier, au dévoilement d'un buste du peintre Alfred Pellan, dans le jardin de Saint-Roch. Une petite cérémonie s'est déroulée en présence de Madeleine Pellan, la veuve du peintre, et de Alain Gourdon, dit Aslan, qui a réalisé l'hommage. Détail important : l'une des parois du socle arbore une reproduction du tableau Bestiaire 23. Il s'agit du second buste honorant un peintre dans le jardin de Saint-Roch.

ÉCHOUEMENT DU « NORWEGIAN SKY »

Une enquête à grande portée

Le rapport sera transmis à l'Organisation maritime internationale

ISABELLE MATHIEU

Le Soleil

■ QUÉBEC — L'enquête du Bureau de la sécurité dans les transports sur l'échouement du *Norwegian Sky* pourrait fort bien avoir des répercussions mondiales : le rapport sera en effet transmis à l'Organisation maritime internationale (OMI).

L'enquêteur du BST, Jean Gagnon, a confirmé hier au SOLEIL que, puisqu'il s'agit d'un incident majeur, le rapport d'enquête sur les débris du luxueux navire de croisière sera transmis à l'OMI, l'agence des Nations Unies chargée de la sécurité navale.

« Comme le Canada est signataire de la convention sur la sécurité maritime, on nous a demandé d'envoyer le rapport à l'OMI, précise M. Gagnon. On va donc faire des recommandations au niveau national, mais aussi international. »

Selon l'enquêteur Gagnon, ce fameux rapport ne sera pas distribué aux principaux intéressés avant un an tellement la besogne est ardue.

Deux semaines après l'échouement du navire norvégien au large de Tadoussac, le BST a complété sa cueillette d'informations. Les enquêteurs ont fait tourner des images sous-marines et en cale sèche des avaries.

Ils ont recueilli les témoignages du capitaine de paquebot, des deux pilotes du Bas-Saint-Laurent qui le guidaient, de tous les membres du personnel navigant ainsi que de ceux

qui assuraient la sécurité des 2000 passagers.

L'enquêteur Jean Gagnon et son équipe s'attellent maintenant à déchiffrer le contenu des boîtes noires afin de refaire les minutes qui ont précédé l'accident.

« On a des milliers de données à étudier! soupire Jean Gagnon. Il faut savoir si ce que les instruments nous disent est vrai et ensuite, il faut comparer les données avec les témoignages et avec les autres données du navire, comme le livre de bord. »

Lorsque le bureau de Québec aura terminé son enquête, le rapport sera transmis au siège social du BST à Ottawa. D'ici un an, une quinzaine d'enquêteurs auront épluché le rapport et auront fait une révision finale.

Le rapport sera transmis à la Norwegian Cruise Line, au capitaine Ragnar Nilsen et à la corporation des pilotes du Bas-Saint-Laurent. Ces trois parties auront le loisir de commenter le

rapport. « On peut le réajuster après qu'ils nous aient envoyé leurs commentaires », indique Jean Gagnon.

RECHERCHE DE LA CAUSE

L'enquêteur du BST a bon espoir de trouver la cause précise de l'échouement. « Le fait d'avoir autant de données, ça nous aide énormément, c'est certain, convient M. Gagnon. Ce serait plus difficile si on avait un vieux navire qui n'a pas toutes ces données informatiques. »

Jean Gagnon rappelle qu'en vertu de la législation canadienne, c'est le capitaine du *Norwegian Sky* qui pourrait être tenu responsable, s'il est prouvé que l'échouement a été causé par une erreur humaine, et non les deux pilotes qui l'accompagnaient. « Les pilotes ne sont que des conseillers techniques au capitaine et à son personnel navigant, rappelle l'enquêteur, ils ont une responsabilité civile très limitée. »

Lorsqu'on lui pose la question à savoir si l'incident a été causé par un bris mécanique ou une faute d'un membre de l'équipage, l'enquêteur Gagnon répond qu'il y a toujours une implication humaine derrière chaque opération. « Si une pièce se brise, elle a été conçue par quelqu'un et entretenue par quelqu'un! »

Une quinzaine d'enquêteurs auront fait une révision

Le bateau reprendra du service le 28 octobre

PIERRE PELCHAT

Le Soleil

LÉVIS — Le *Norwegian Sky* qui s'est échoué il y a deux semaines reprendra son service de croisière le 28 octobre, a indiqué le porte-parole de la Norwegian Cruise Line, Stacey Moyer, jointe à ses bureaux de Miami.

Pour l'heure, le chantier naval des Industries Davie prend les bouchées doubles pour réparer le paquebot dont la coque, selon toute vraisemblance, a

été passablement endommagée. L'entreprise a rappelé, hier, au travail, 45 monteurs d'acier afin de préparer les pièces de rechange. Les réparations s'effectueront sur trois quarts de travail, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, afin de livrer le navire à temps.

Au total, selon le président du syndicat, Richard Gauvin, de 125 à 150 ouvriers seront affectés à des travaux sur le *Norwegian Sky* pendant que l'on achève ceux sur la plate-forme *Petrobras 36* dans le port de Québec.

C'est mardi prochain que cette imposante structure d'acier doit quitter Québec en direction de Sept-Îles et par la suite du Brésil. En soirée, elle sera ancrée près de l'île d'Orléans. Mercredi, la plate-forme doit passer sous les fils à haute tension d'Hydro-Québec près de Beaumont.

Aux dernières nouvelles, les négociations allaient bon train entre le port de Québec et le propriétaire de la plate-forme concernant une facture impayée de 600 000 \$.

AFFAIRE GABRIEL LESSARD

Bras de fer entre le Dr Labrie et le Collège des médecins

MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le bras de fer s'intensifie entre le Dr Fernand Labrie et le Collège des médecins dans l'affaire Gabriel Lessard.

Après avoir demandé à la cour de déclarer illégal et de retirer des archives de l'Ordre l'avis du comité de révision de porter plainte contre lui émis le 4 décembre 1998, le Dr Labrie réclame maintenant 100 000 \$ à titre de dommages moraux pour le tort que le Collège lui a causé en décidant de le traduire en discipline, une première fois, le 10 février 1999 et, une deuxième fois, le 25 août 1999.

Dans une déclaration amendée déposée le 13 septembre en Cour supérieure, le Dr Labrie note que le 8 septembre, alors qu'il était en Europe, un huissier s'est présenté à son bureau pour lui signifier une plainte le sommant de comparaître devant le comité de discipline du Collège des médecins.

Cette deuxième décision du comité administratif de traduire le Dr Labrie en discipline ferait suite à l'annulation, le 8 juillet, de la nomination du Dr Denis Laberge, comme syndic ad hoc de l'Ordre dans cette affaire.

Au Collège des médecins, la directrice des communications, Carole Graveline, refuse de révéler le nom du nouveau syndic qui agira au nom du plaignant Gabriel Lessard. « Il y a une requête devant les tribunaux, a-t-elle dit. Le Collège ne fera aucun commentaire. »

LETTRÉ DE REPROCHES

De même, les procureurs du Dr Labrie, Morisset Vaillancourt Bernier, notent, dans leur déposition, avoir tenté de connaître la teneur de la nouvelle plainte et le nom du nouveau syndic. Mais sans succès. L'avocat du Collège, M. Jacques Prévost, a refusé de leur fournir l'information.

La déclaration du 20 août du Dr Labrie est cependant révélatrice à cet égard. Le directeur du Centre de recherche du CHUL y fait état d'une lettre de reproches que lui adressait, le 30 septembre 1998, la syndice adjointe du Collège, la Dr Marguerite Dupré, en même temps qu'elle lui faisait part de sa décision de ne pas porter plainte contre lui en discipline.

Dans cette lettre, dénoncée par le Dr Labrie comme contenant des propos accusateurs, erronés, injustifiés et dénués de fondement, la Dr Dupré écrit que, bien que n'ayant pu établir de lien direct entre lui et le plaignant Gabriel Lessard, elle estime important « de lui faire part de certaines observations qui mettent en cause la rigueur et l'intégrité scientifique qui s'imposent dans la conduite de tout projet de recherche. »

Dans un premier temps, la syndice adjointe attaque le formulaire de consentement signé par Gabriel Lessard qui ne fait mention ni « du numéro de protocole » ni « de la fréquence des examens ». « Le consentement n'est pas clair », tranche-t-elle.

Dans un deuxième temps, elle émet des réserves sur les modifications apportées au protocole de recherche en décembre 1992. « Le fait de cesser un toucher rectal dans le cadre d'un programme de dépistage était en 1992 et est encore aujourd'hui un sujet de controverse, car même si le PSA est, semble-t-il, un meilleur examen de dé-

pistage que le toucher rectal, certains cancers ne peuvent être diagnostiqués que par un examen rectal », affirme-t-elle.

Rappelant que le débat sur le cancer de la prostate a toujours porté sur le fait de dépister ou non, la syndice adjointe conclut en disant que « peu importe les raisons justifiant le dépistage [...] la plupart des auteurs s'entendent pour dire que le toucher rectal et le dosage du PSA doivent être faits et (que) c'est la position adoptée par le Collège des médecins du Québec. »

À ces remarques, le Dr Labrie réplique que le toucher rectal lors des visites de suivi a été abandonné sur la base de données scientifiques probantes et depuis lors confirmées par une étude européenne d'envergure intitulée *Evaluation of the Digital Rectal Examination as a Screening Test for Prostate Cancer* de 1998. Il ajoute trouver incorrect, de la part du Collège, de suggérer que le toucher rectal devrait être considéré « comme une norme d'exercice, donc comme un procédé nécessaire ».

INACCEPTABLE

Ce qui frustre davantage le Dr Labrie, c'est que les critiques de la Dr Dupré auraient trouvé écho dans une lettre que le secrétaire général adjoint du Collège, le Dr Rémi Lair, adressait trois mois plus tard, le 20 novembre 1998, au président du Conseil des médecins du CHUQ, le Dr Jean-Thomas Michaud, au directeur des services professionnels par intérim du CHUQ, le Dr François Delisle, et à la vice-doyenne de la faculté de médecine de l'Université Laval, la Dr Sylvie Marcoux.

« Je ne peux pas accepter qu'une lettre de blâme me concernant soit adressée au conseil des médecins de mon hôpital et que cette lettre reste aux archives du Collège, et cela, alors que l'on ne me permet pas de réfuter le bien-fondé de cette lettre de blâme », écrivait-il le 10 mars au président du

Collège des médecins, le Dr Yves Lamontagne, en le pressant, avec insistance, de retirer la lettre du Dr Lair des dossiers et de prendre les mesures pour en éviter la diffusion.

Dans la même lettre, le Dr Labrie annonçait qu'il entendait être disculpé de tout blâme dans l'affaire Lessard et demandait instamment au comité administratif du Collège de lui permettre de s'expliquer. Le 17 juin, il revenait à la charge auprès du Dr Lamontagne, mais sans plus de succès.

À ce jour, le Dr Labrie déclare toujours ne pas connaître la nature des reproches pour lesquels il va être cité en discipline. Estimant que la conduite du Collège est entachée d'abus de droit et de mauvaise foi, il réclame des dommages de 100 000 \$ et demande à la cour d'ordonner à l'Ordre de retirer de ses archives et de rappeler toutes les copies de la lettre du 20 novembre 1998 du secrétaire général adjoint, le Dr Lair, et de prononcer l'annulation de l'avis du comité de révision du 4 décembre de porter plainte contre lui devant le Comité de discipline.

Il réclame des dommages de 100 000 \$



Notre option à tarif fixe : la nouvelle se répand vite !

Libérez votre téléphone maison avec nos appels locaux illimités soir et fin de semaine.

Tout le monde semble se passer le mot pour profiter du nouveau forfait abordable de Clearnet. L'option à tarif fixe comprend les appels locaux illimités soir et fin de semaine, en plus de 200 minutes le jour, avec la satisfaction de savoir que les minutes de votre forfait sont utilisables n'importe où dans notre zone canadienne de couverture... Le tout pour un prix si bas qu'on se demande : « Pourquoi avoir un téléphone à la maison ? » Pour en savoir plus sur nos différents forfaits offerts à partir de seulement 25 \$ par mois, passez nous voir au www.clearnet.com ou composez le 1888 CLEARNET. Le futur est simple.



Téléphone Nokia 149,99 \$

| Forfaits | Tarif mensuel | Ce que vous obtenez |
|--|---------------|---|
| PARLEZ BEAUCOUP | 25 \$ | 200 minutes, messagerie vocale, afficheur, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat. |
| PARLEZ BEAUCOUP PLUS | 35 \$ | Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine. |
| MONTANT COMPRENANT L'OPTION À TARIF FIXE | 50 \$ | Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine. |

Des forfaits affaires sont également offerts.

Frais d'interurbain en sus.

clearNET scp

SAINTE-FOY

Medicago, pionnier mondial de la moléculture

L'entreprise entend développer de nouveaux traitements curatifs avec les Américains

YVES THERRIEN
Le Soleil

QUÉBEC — Une jeune entreprise de biotechnologie de Sainte-Foy, Medicago, a annoncé hier une entente de partenariat avec la compagnie américaine Bio Infinix pour la production d'une molécule d'interféron beta à partir de la luzerne de manière à créer un premier traitement curatif au monde pour une maladie pulmonaire qui tue 10 000 enfants chaque année aux États-Unis.

L'objectif de la coentreprise Medicago et Bio Infinix de Cleveland sera de terminer les tests cliniques pour l'approbation du traitement par la Foods and Drugs Administration (FDA) et de baisser les coûts de production de la molécule à partir d'une plante au lieu d'utiliser les biofermenteurs habituels.

Selon le Dr Louis Vézina, directeur scientifique chez Medicago, l'infection connue sous le nom de RSV pneumonia, en plus de tuer 10 000 enfants par année, atteint près de 100 000 personnes surtout les enfants, les personnes âgées et ceux dont le système immunitaire est déficient. Or, l'apparition du traitement et son approbation en feront la première thérapie pour soigner cette maladie pulmonaire mortelle.

L'alliance stratégique des deux entreprises permettra la mise en commun d'expertises comme la plateforme technique de Medicago et la méthode de traitement et la protection de la propriété intellectuelle de Bio Infinix. De plus,

M. Vézina soutient que la technique de production de l'interféron à partir de la luzerne devrait entraîner une baisse des coûts de l'ordre de 10 à 20 fois moins que l'utilisation des techniques connues. De même, la luzerne, qui n'a aucune valeur en dehors de l'agriculture, acquerra une nouvelle noblesse en devenant une chaîne de production de médicaments.

Ce partenariat, annoncé pendant BioContact qui se déroule au Château Frontenac, amènera la création d'une dizaine d'emplois directs chez Medicago en plus d'emplois dans le monde agricole pour la culture de la luzerne à des fins spécialisées. Ainsi, Medicago mettra l'expertise agricole québécoise au service du développement de nouveaux traitements.

D'ailleurs, le directeur général de l'entreprise, François Arcand, révélait lors de la présentation à BioContact que le jour est proche où l'on utilisera les plantes pour fabriquer des kilos d'anticorps pour traiter la polyarthrite rhumatoïde ou pour fabriquer de l'hémoglobine grâce à la moléculture, ou « molecular farming » en anglais. La moléculture permettra de réduire de 5 à 15 fois les coûts de production, amènera l'approvisionnement permanent en protéines sanguines sans danger pour l'humain, l'assainissement des méthodes de transformation industrielle.

Avec une douzaine d'autres entreprises nord-américaines et européennes, Medicago fait partie de la génération des pionniers de la moléculture.

EN BREF

GOLF DES RIVIÈRES

Québec refuse de se pencher sur le projet

Le comité exécutif de la Ville de Québec refuse de se pencher immédiatement sur l'avenir du projet du golf des Rivières. Le conseiller François Picard a déposé un avis de motion, le 30 août, pour que ce projet soit abandonné afin de conserver l'intégrité du parc Chauveau. Mais le comité exécutif retar-

de de conseil en conseil les discussions entourant cet avis de motion, arguant qu'il n'a pas eu le temps requis pour fournir une opinion éclairée à ce sujet. Lundi prochain, il demandera une nouvelle fois au conseil municipal de retarder le délai de réponse jusqu'au 25 octobre. Le porte-parole du Forum des citoyens, Paul-Christian Nolin, estime qu'en agissant de la sorte, l'administration L'Allier espère probablement mettre de la pression sur les promoteurs du projet afin qu'ils obtiennent rapidement les garanties financières nécessaires à sa réalisation. J.L.

CASINO À WENDAKE

Les Hurons ignorent les détails du rêve de Guy Bertrand

JEAN-SIMON GAGNÉ
Le Soleil

QUÉBEC — L'avocat Guy Bertrand rêve de construire un casino au Village-des-Hurons pour financer le retour d'un club de la Ligue nationale de hockey dans la région. Le problème, c'est que la plupart des Hurons n'en savent rien...

Au bureau du nouveau chef de la nation huronne wendat, Wellie Picard, on affirme n'avoir jamais entendu parler du projet avant que M^r Bertrand ne le dévoile sur les ondes de CHRC, mardi dernier. Et il est peu probable que MM. Bertrand et Picard en discutent au cours des prochains jours, à moins de tenir une rencontre secrète au fond des bois. Manque de chance, le grand chef huron partait en effet à la chasse à l'orignal, hier, pour ne revenir qu'aux alentours du 18 octobre prochain.

Le projet de M. Bertrand comprendrait un casino, un nouvel amphithéâtre pour le hockey, un musée et une petite université autochtone. Des infrastructures de plusieurs centaines de millions de dollars que l'avocat entend financer grâce aux revenus du casino. « Il s'agit de nous positionner pour être prêts dans quatre ou cinq ans, lorsque les mauvais marchés de hockey tomberont et que la Ligue nationale devra revenir vers des endroits comme Québec. C'est un peu comme les Olympiques, mais avec des retombées permanentes », affirme-t-il.

Guy Bertrand se défend bien d'avoir lâché le morceau pour mousser les cotes d'écoute de son émission de radio, en pleine période de sondages BBM. « Je ne peux pas empêcher les gens de penser cela. Je ferais la même chose à leur place. Sauf que j'ai parlé de cette affaire un peu par hasard, alors que nous discutons de la situation et des droits des autochtones du Nouveau-Brunswick. Je ne croyais jamais que cela prendrait des dimensions pareilles ».

L'avocat prétend avoir formé il y a plus d'un an un comité chargé de réexaminer le retour éventuel d'un club de la Ligue nationale de hockey à Québec. Il refuse toutefois de dévoiler l'identité de ces membres, à l'exception de l'ancien directeur-général des Nordiques, Maurice Fillion. Au moins un partenaire américain aurait été appro-

ché, un avocat d'un grand cabinet, selon lui. « Les Américains disent qu'ils sont en rêve perpétuel et que c'est pour cela que les choses bougent chez eux. Nous, ce n'est malheureusement pas notre mentalité ».

Pour M. Bertrand, la phase exploratoire du projet est désormais terminée. « Reste à voir ce que décideront les Hurons. Ils fonctionnent à leur rythme et nous respectons cela. Ils ont la pleine souveraineté. » En attendant, les maires de la région et le gouvernement du Québec n'ont pas été approchés. Quand au manque d'espace disponible dans le village, Guy Bertrand estime qu'une solution devra être trouvée tôt ou tard. « Tout cela est en négociation. Les Hurons étouffent. Le fédéral, en tant que fiduciaire, devra investir pour leur rétrocéder des terres. »

Rejoint à son domicile, l'ancien chef Max Gros-Louis ne prend guère le projet au sérieux. « Sur la réserve, ce projet apparaît plus que farfelu. Avant toute chose, il va falloir consulter les gens, affirme-t-il. La première fois qu'on avait discuté d'un casino, il y a trois ans, ça n'avait pas soulevé l'enthousiasme. D'ailleurs, où est-ce qu'on va le mettre, le casino? Nous n'avons même pas d'endroit pour construire des maisons. Beaucoup de gens attendent. Et puis, il faudra savoir à qui cela profite. À trois ou quatre personnes ou bien à la communauté? »

Rappelons qu'il y a trois ans, celui qui dirigeait alors le village de Wendake, Jean Picard, avait manifesté l'intention d'y ouvrir un casino. L'idée avait été accueillie plutôt froidement par la plupart des maires de la région. « Est-ce qu'un casino doit avoir une vocation ethnique? S'il faut leur trouver une cause, je peux vous en proposer une série qui méritent aussi considération. Il y a l'hippodrome, l'agriculture, le tourisme », avait indiqué à l'époque le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

Guy Bertrand affirme ne pas se soucier du scepticisme de certains. Il promet des surprises dès la semaine prochaine. D'ailleurs, si les Hurons lui font faux bond, M. Bertrand prétend avoir en poche un plan B. Plan B? Tiens, tiens, peut-être en a-t-il parlé au ministre Stéphane Dion?



Avec ce casino, Guy Bertrand veut financer le retour du hockey professionnel à Québec.

Les Hurons n'en savent presque rien

www.lesoleil.com

Événement spécial



LLADRÓ

le samedi 9 octobre 1999

Pierre Robitaille est fier de vous présenter l'événement spécial 1999 - «Danse au Jardin». Cette magnifique figurine compte certainement parmi les plus gracieuses et les plus adorables créées par Lladro. Son exclusivité garantit sa grande valeur. Elle ne sera disponible que dans quelques boutiques autour du monde, et seulement le jour de l'événement spécial Lladro.

Le samedi 9 octobre, vous êtes invités à rencontrer le représentant Lladro chez Pierre Robitaille. Il vous dévoilera les secrets de la production des figurines Lladro et vous présentera la Société des collectionneurs Lladro. Il répondra à toutes vos questions et pourra également faire l'estimation de vos figurines discontinuées.

La boutique

Pierre Robitaille

Place Ste-Foy
653-7260

Danse au jardin 1999 (Garden Dance 1999)



Salon rénovation/décor intérieur

aux GALERIES DE LA CAPITALE
du 8 au 10 octobre

Un événement d'automne unique à Québec!

Venez rencontrer plus de 60 exposants.

Des conférences tous les jours.

Des trucs, astuces et idées pour tous vos projets d'aménagement et de décoration.

Plein de nouveautés et produits vedette à découvrir.

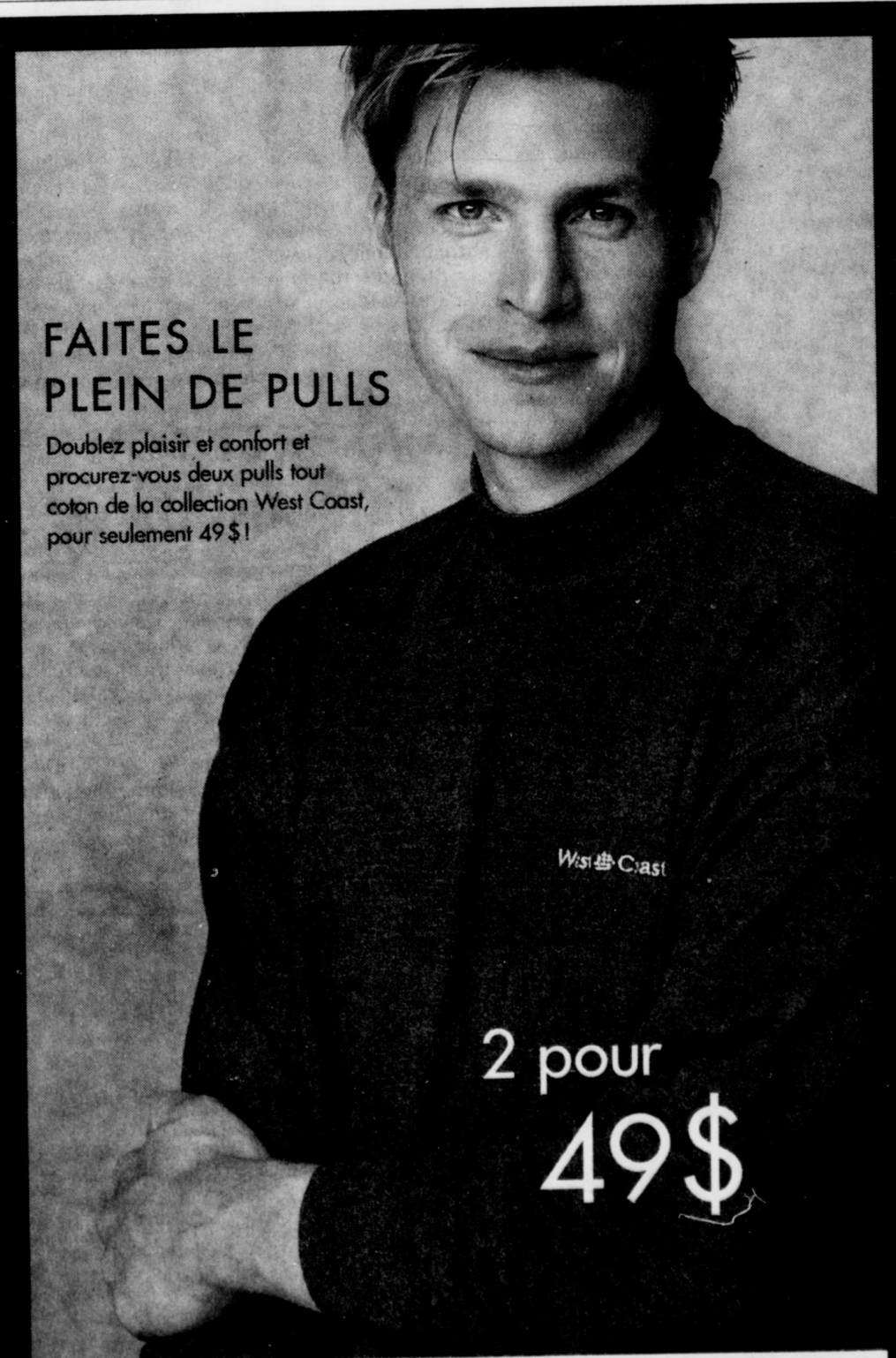
Une vente aux enchères offrant des aubaines incroyables.

Entrée et stationnement gratuits.

Pour rénover et décorer, un salon à ne pas manquer!

FAITES LE PLEIN DE PULLS

Doublez plaisir et confort et procurez-vous deux pulls tout coton de la collection West Coast, pour seulement 49\$!



2 pour 49\$

AUTOMNE 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537
www.lesailles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

Théâtre coupe-feu



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Les comédiens de la troupe Mania Mine arpentent cette semaine les centres commerciaux dans le cadre de la semaine de prévention des incendies de la Ville de Québec. Après avoir visité hier le Carrefour Charlesbourg (photo), ils seront aujourd'hui aux Galeries de la Capitale et demain à Place Fleur de Lys pour sensibiliser les citoyens aux risques d'incendie tels les feux de chaudron d'huile, l'entreposage des matières inflammables, la surcharge des circuits électriques et les avertisseurs de fumée défectueux. I.M.

FILET MIGNON, CAVIAR, HOMARD, ETC

An 2000: les denrées de luxe seront plus chères

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour fêter l'arrivée de l'an 2000, certaines denrées se feront rares, d'autres augmenteront de prix, mais pas au point de doubler de prix. Telle est la perception de deux importants grossistes de la région de Québec.

« Il est farfelu de dire que ça va doubler de prix. Je pense que les gens partent en peur », dit M. Pierre Gagné, du Groupe mer Québec Viandex. Sa compagnie alimente 500 clients dans la région, dont plusieurs hôtels importants. Il ne croit pas du tout que le prix du filet mignon va doubler d'ici la fin de l'année.

Il vend actuellement le filet mignon aux hôteliers et restaurateurs 28\$ ou 35\$ le kilo, selon la catégorie de la viande. Il reconnaît que le prix est normalement élevé pour cette période de l'année. Les prix du boeuf chutent l'automne, quand prend fin la période des barbecues sur le balcon. Le filet mignon devrait normalement se vendre 10\$ de moins.

Il prévoit que le prix de la viande va augmenter, mais pas de façon dramatique. À tel point que sa compagnie n'a pas prévu faire de provisions afin de se protéger contre une éventuelle hausse faramineuse des prix.

La crainte des consommateurs concernant le prix des viandes rappelle à M. Gagné les propos de certaines personnes il y a un an ou deux au sujet du prix du champagne. Les plus pessimistes prédisaient un prix de fou et une rareté. Or, la Société des alcools vient d'annoncer un gel des prix et une grande disponibilité pour les bulles.

Point de vue semblable de la part de M. Dany Hallé des Viandes PP Hallé. La différence à cet endroit est que M. Hallé a voulu protéger les prix pour ses clients. Il a donc fait provision de 40 000 livres de boeuf. Un plein camion qui arrivera bientôt de l'Ouest canadien.

Certains produits pourraient être rares, toutefois, comme le foie gras ou le caviar, prévoit M. Gagné. Quant au homard vivant, actuellement à 16\$ le kilo, prix de vente aux restaurateurs, il faut prévoir une augmentation, mais impossible d'en prédire l'importance. Tout dépend de la demande du côté américain.

M. Hallé avait un conseil pour les consommateurs, se tourner vers les produits québécois comme le porc et le poulet. Des produits dont le prix est à la baisse.

Quant à la dinde, son prix est légèrement en hausse. Ce qui tiendrait davantage des habitudes des consommateurs que de la fin du siècle. La dinde entière est moins populaire, les consommateurs préférant des produits transformés, explique M. Gagné.

Là aussi M. Hallé y va d'un conseil. Les consommateurs peuvent acheter maintenant leur dindon pour le congeler, ou attendre que les supermarchés se lancent comme tous les ans dans une guerre de prix.

Le maire L'Allier part en Espagne

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, se rendra à Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, du 20 au 24 octobre, pour présider l'assemblée générale de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVP) et prendre part à un colloque sur la gestion de ces municipalités. Une dépense de 4500\$ qui a fait bondir l'opposition.

Les conseillers du Forum des citoyens se posent en effet bien des questions sur la pertinence de ce voyage, puisque selon eux, « monsieur L'Allier n'avait pas cru bon se rendre à la dernière assemblée ni au dernier colloque ».

« Il faut dire que ces deux événements avaient eu lieu en septembre 1997, en pleine campagne électorale municipale, et que le maire L'Allier a dû évaluer que ce moment n'était sûrement pas propice aux voyages », ironisent les conseillers François Picard, Caroline Dion et Martin Forgues, dans un communiqué de presse.

À leur avis, le premier mandat de l'administration L'Allier aura été celui des études et des moratoires, le deuxième, celui des statues et des places publiques, et le troisième, celui des voyages.

Même si le maire de Québec dirigera l'assemblée générale à titre de président de l'OVP, la Ville doit payer 375\$US pour son inscription à cette réunion, et débours la moitié des frais de transport et la totalité de ses frais d'hébergement et de séjour en Espagne.

CHANDLER Des entreprises offrent 151 emplois

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CHANDLER — Environ 280 personnes de la région de Chandler et du reste de la Gaspésie ont rencontré de lundi à mercredi une firme de recrutement de personnel de la Beauce, PME Partenaires, mandatée par cinq compagnies pour rechercher des candidats pour 151 emplois.

Cette campagne de recrutement, appelée le Salon de l'emploi Beauce-Gaspésie, qui risque de se traduire par l'exode d'une autre cinquantaine de familles de la région, découle directement de la fermeture pour une période indéterminée de la papeterie Gaspésia de Chandler, estime le préfet de la MRC du rocher Percé, Claude Cyr. Lusine embauchait 700 personnes en incluant la forêt.

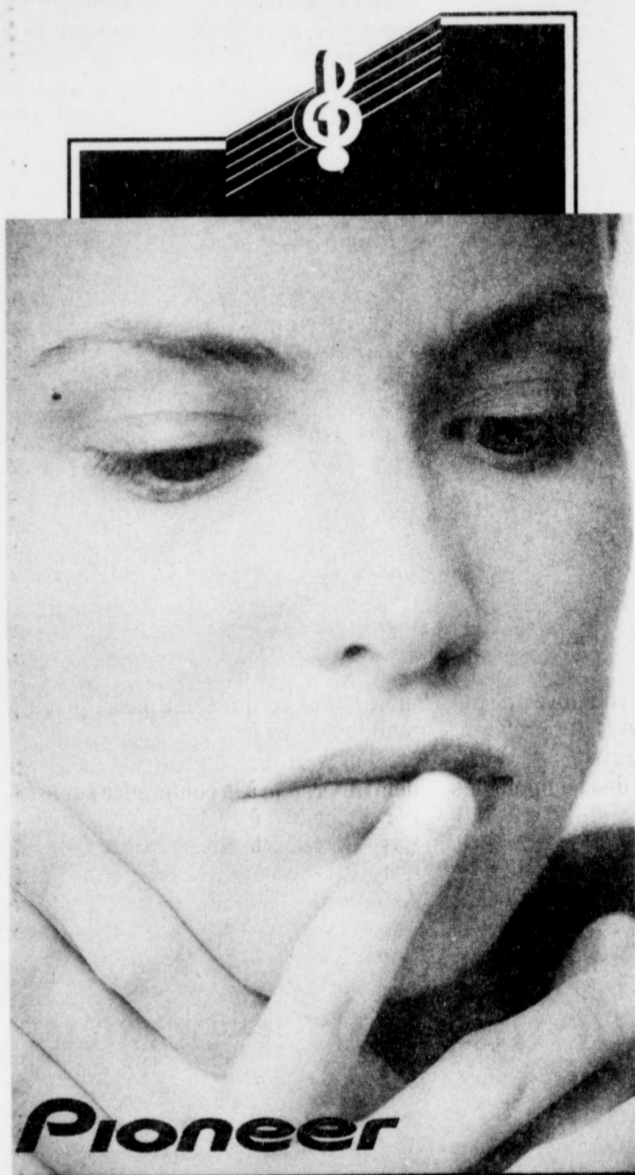
D'abord impuissant devant cette saignée appréhendée de main d'oeuvre, M. Cyr entend entamer des démarches dès lundi pour inverser latendance, c'est-à-dire qu'il tentera d'attirer des entreprises de la Beauce dans sa région. « Nos desseins pour la semaine prochaine, c'est de tenter de travailler conjointement avec ces entrepreneurs pour qu'ils viennent donner du travail en sous-traitance ici, puisque les besoins de main d'oeuvre sont si grands en Beauce », avance M. Cyr.

Les cinq entreprises beauceronnes venues recruter par le biais de PME Partenaires sont René Matériaux Composites et Portes Baillargeon, de Saint-Ephrem, Manac, de Saint-Georges, Poutrelles Delta, de Sainte-Marie et BCH Unique, de Saint-Martin.

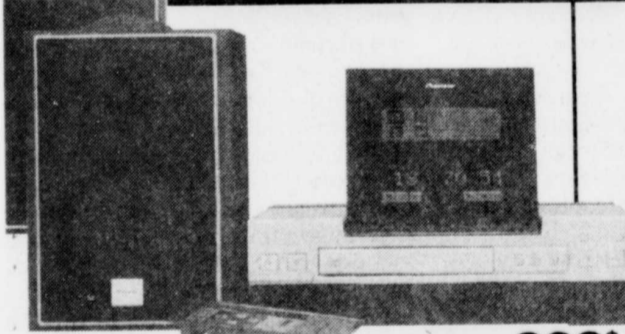
EN BREF

Décédé de ses blessures

Le camionneur de Longueuil qui avait été écrasé par son chargement de poutre d'acier mercredi à Saint-Romuald est décédé hier après avoir été maintenu en vie artificiellement durant quelques heures. Employé de 44 ans de la compagnie Acier CMC était allé porter un chargement chez Supermétal Structures de la 5^e Rue à Saint-Romuald vers 7 h 15. Pour une raison que la CSST tente toujours d'éclaircir, les poutrelles se sont détachées et se sont abattues sur l'homme. Il a subi de nombreuses fractures et a été plongé dans le coma dès mercredi soir. I.M.



Pioneer le SON... à l'état PUR



Mini système très raffiné aux lignes très « design »
RABAIS 200\$
399\$
599\$



Vous n'êtes pas seul!
Ce «Life Plus» de Pioneer vous accompagne partout par sa sonorité très bien balancée et son subwoofer. Avec afficheur escamotable FL motorisé. Lecteur CD, syntonisateur AM/FM. Quantité limitée.
RABAIS 300\$
499\$
799\$

QUÉBEC, 840 rue Bouvier 627-0840 www.clefdesol.qc.ca
DONNACONA 285-4535 ET CERTAINS MARCHANDS AFFILIÉS www.clefdesol.qc.ca
La clef de sol

5 jours à 5\$
Pour des articles de 100\$ et moins. Pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.
LE SOLEIL
Annonces classées 686-3311

ROYAUME LUMINAIRE BEAUPORT INC.

a 5 ans et il regorge de nouveautés et de spéciaux.

415, boul. Armand-Paris Beauport (Québec) G1C 7R3
Tél.: (418) 660-5212

À 15 min. des ponts, un détour qui en vaut le coût!

Levi's L'ENTREPÔT

| | | | |
|--|---|--|--|
| Chemises SilverTab 19,99\$ ou 2/35\$ | Chandails SilverTab pour femmes à partir de 19,99\$ | Pantalons en velours pour femmes à partir de 19,99\$ | Chemises assorties 9,99\$ ou 3/25\$ |
| Chandails pour hommes 19,99\$ ou 2/35\$ | Chemises POLAR 19,99\$ | Jeans LEVI'S à partir de 19,99\$ | Manteaux d'automne à partir de 49,99\$ |

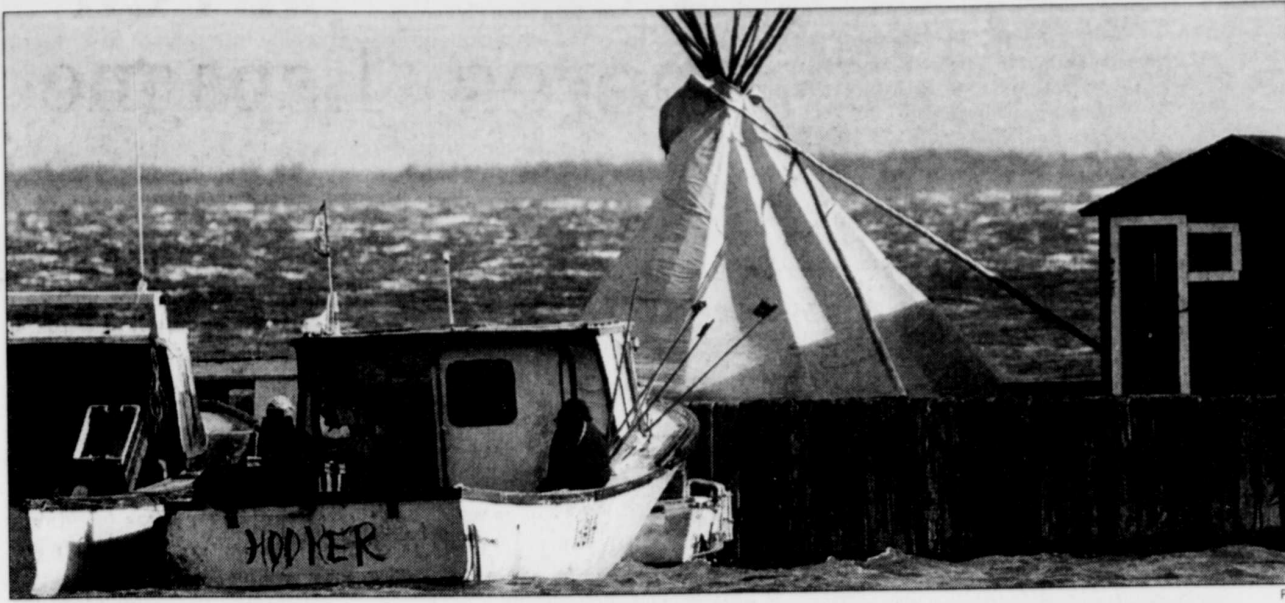
HEURES D'OUVERTURE:
Les lundis, mardis, mercredis: 9h30 à 18h;
les jeudis et vendredis: 9h30 à 21h;
les samedis et dimanches: 9h30 à 18h

À 2 km à l'est de la BASILIQUE

PROMENADES STE-ANNE CENTRE FACTORY OUTLET

LE QUÉBEC LE CANADA

MORATOIRE DANS LA CRISE DU HOMARD



Le bateau de ces autochtones était ancré sagement hier à ce petit quai de Burnt Church, au Nouveau-Brunswick.

Bande à part

Les autochtones de Burnt Church veulent continuer à pêcher

■ BURNT CHURCH, N.-B. (PC) — Tout indique que la guerre du homard est loin d'être terminée. Les pêcheurs autochtones de la réserve de Burnt Church, au Nouveau-Brunswick, ont en tout cas été clairs sur un point, hier: ils n'ont pas l'intention de respecter le moratoire adopté mercredi par les leaders autochtones des provinces maritimes.

Les pêcheurs autochtones de Burnt Church ont affirmé qu'ils recommenceraient à pêcher dans l'eau glacée de la baie de Miramichi dès qu'ils auraient remplacé le millier de cages à homards détruites le week-end dernier lors d'un affrontement avec les pêcheurs non autochtones.

Ils devraient pouvoir mettre la main sur de nouvelles cages à homards dès aujourd'hui, et n'attendent que le beau temps pour les remettre à l'eau. «Je sais que cela va être considéré comme un geste de provocation par les Blancs. Je sais qu'ils seront en colère. Mais nous devons prendre position. C'est correct de pêcher. Nous avons attendu plus de 200 ans pour pêcher et nous allons pêcher», a déclaré un pêcheur de Burnt Church, Clarence Dedam.

Les pêcheurs autochtones et les membres du conseil de bande de Burnt Church sont sortis euphoriques, hier, d'une rencontre avec le chef de bande, Wilbur Dedam, celui-là même qui avait présenté la proposition de moratoire la veille.

La proposition consiste à demander aux pêcheurs autochtones de cesser volontairement, pendant 30 jours, toute activité de pêche au homard.

Le moratoire vient cependant en opposition au jugement récent de la Cour suprême permettant aux Malécites et aux Miamaes de pêcher quand bon leur semble, sans permis d'aucune sorte, conformément à l'esprit d'un traité ancien.

«Cette communauté est traumatisée, a déclaré un administrateur du conseil de bande, Alex Dedam. Mais nous demandons à la police et aux autorités gouvernementales de s'assurer que rien ni personne ne nous empêchera de pêcher. C'est notre droit et nous entendons bien exercer ce droit. Nous allons pêcher.»

Le ministre fédéral des Pêches et Océans, Herb Dhaliwal, a dit qu'il n'était pas préoccupé outre mesure par la décision du conseil de bande de Burnt Church. Il a rappelé que les pêcheurs autochtones avaient jusqu'à demain pour décider si oui ou non ils allaient se soumettre au moratoire volontaire.

Pendant ce temps, les pêcheurs non autochtones se préparaient pour un possible moratoire sur la pêche au homard dans la baie de Fundy. Les représentants d'associations de pêcheurs de Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont été invités par lettre à assister à une rencontre avec les autorités gouvernementales à Truro, en Nouvelle-Écosse, aujourd'hui, pour discuter d'une recommandation en vue d'adopter un moratoire de 30 jours «sur toute pêche au homard dans la région de l'Atlantique».

UNE LONGUE PORTÉE

Par ailleurs, un chef autochtone de l'île de Vancouver soutient que le récent jugement de la Cour suprême, qui crée tant de remous dans les provinces de l'Est, l'autorise lui aussi à vendre ses prises de saumons. Le chef de la première nation Nanoose, Wayne Edwards, a déclaré hier qu'il s'appropriait à aller pêcher et qu'il gagnerait de l'argent en vendant le saumon qu'il aura pris.

Selon lui, d'autres chefs de nations de la région qui avaient signé des traités, au XVIII^e siècle, songent eux aussi à l'imiter. Le chef des Songhees, Robert Sam, a déjà indiqué que son peuple se joindrait au chef Edwards. Il promet de respecter les règles de conservation du saumon.

En colère

Les 17 employés de soutien du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) sont passés aux actes, hier, en déclenchant un arrêt de travail de 48 heures pour signifier leur mécontentement à l'égard de la dernière offre de règlement soumise par l'employeur. Les conseillers syndicaux à l'emploi du SPGQ ont respecté la ligne de piquetage. Seuls des membres de l'exécutif du SPGQ sont entrés au boulot. Le conflit de travail porte notamment sur les salaires, l'utilisation des surplus du régime de retraite et l'augmentation de la semaine de travail. G.L.

Léonard refuse de pavoiser

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, refuse de se réjouir du fait que le front commun des employés de l'État ne cesse de se lézarder. Hier, LE SOLEIL a rapporté que le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec écarte, pour le moment, le recours à la grève pour faire débloquent les négociations.

D'autres groupes syndicaux, notamment chez les professeurs, ont manifesté, ces dernières semaines, des réticen-

ces à se lancer dans des arrêts de travail. «Ce que je lis et entends, c'est qu'un certain nombre de syndicats ne veulent pas avoir recours à une grève générale, a prudemment commenté M. Léonard. Mais ils disent qu'ils vont utiliser d'autres moyens de pression, a-t-il enchaîné. Ils ne font pas la grève de la même façon», a-t-il tenu à dire.

Le négociateur en chef de l'État a réitéré que «nous souhaitons signer ces conventions le plus tôt possible. Nous avons toujours de bonnes raisons de penser que cet automne peut aboutir à un règlement.»

MONT-TREMBLANT

Clinton vantera les mérites du fédéralisme

■ WASHINGTON (PC) — Dans l'allocation qu'il prononcera aujourd'hui au Forum des fédérations à Mont-Tremblant, le président américain Bill Clinton vantera les mérites du fédéralisme, qu'il considère comme un système idéal pour les pays formés de régions et de populations diverses.

Il est peu probable que M. Clinton fasse référence aux problèmes canadiens d'unité nationale mais selon certains de ses collaborateurs à la Maison-Blanche, le message sera implicite.

«Il est conscient des susceptibilités qui sont en jeu mais il désire profiter de cette occasion pour traiter des aspects positifs du fédéralisme», a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche, James Fallin.

Après son allocution, le président américain rencontrera brièvement le premier ministre québécois Lucien Bouchard, ce qui constituera un précédent. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés à Ottawa alors que M. Bouchard était leader de l'opposition officielle, mais ce sera la première fois qu'un président américain rencontrera un premier ministre québécois souverainiste.

La Maison-Blanche s'est empressée de préciser que la «rencontre» entre MM. Clinton et Bouchard durera moins de 10 minutes. Raymond Chrétien, ambassadeur du Canada aux États-Unis et neveu du premier ministre, assistera à l'entretien.

M. Clinton, ajoute la Maison-Blanche, est conscient de ce que peut symboliser une rencontre, quelle qu'elle soit.

Le président Clinton doit rencontrer le premier ministre Jean Chrétien sur la colline parlementaire au cours de l'avant-midi, après avoir inauguré officiellement la nouvelle ambassade américaine à Ottawa.

Tous deux espèrent conclure une entente afin de rétablir le statut préférentiel du Canada dans les échanges commerciaux portant sur des technologies militaires poussées. Ce statut a été révoqué en avril, et des entreprises de technologie de pointe ont perdu plusieurs milliers de dollars en retards et en contrats perdus.

Mais c'est la rencontre Clinton-Bou-



Bill Clinton était à New York hier.

chard qui retiendra surtout l'attention des médias. Chaque geste, chaque expression du visage et chaque mot échangé risque d'alimenter le débat sur l'unité nationale.

Chris Sands, directeur du Projet canadien au Centre d'études stratégiques et internationales de Washington, croit que cette rencontre aura une importance symbolique et peut-être durable.

«Le symbolisme de nos gestes échappe parfois aux Américains, dit-il. (...) Longtemps après le départ de M. Clinton, cette rencontre sera considérée comme un signe de l'émergence graduelle du Québec comme nation indépendante.»

Les représentants de la Maison-Blanche se disent conscients de la situation et assurent que le président a été informé de tout ce qui s'est passé jusqu'à maintenant au forum.

Selon M. Fallin, la présence du président américain à la conférence sur le fédéralisme doit être interprétée comme un geste d'amitié envers M. Chrétien. M. Clinton considère le problème de l'unité nationale canadienne comme «une question interne qu'il appartient aux Canadiens de résoudre», dit-il.

Prêt pour une partie de golf

MONT-TREMBLANT (PC) — Le président américain Bill Clinton n'aura pas fait le voyage depuis Washington jusqu'à Mont-Tremblant uniquement pour y parler des bienfaits du fédéralisme.

M. Clinton a pris soin d'apporter ses bâtons de golf, et si la température le permet, il ira jouer une courte partie, sur un des terrains adjacents au site du Forum des fédérations.

Bill Clinton est un passionné du golf. Il a aménagé son horaire pour pouvoir jouer au moins un «neuf trous», sur un parcours appelé *Le Diable* qu'il a, semble-t-il, préféré à *La Belle*, près du village de Mont-Tremblant.

Les précautions prises pour sa visite sont incroyables: 200 agents de la Sécurité du Québec surveille le voisinage, 400 agents de la GRC en font autant sur le site et dans les environs. Et on doit ajou-

ter à cet effectif, un nombre indéterminé d'agents américains des Services secrets qui, au grand dam des agents d'ici, cherchent à déjouer leurs dispositifs de sécurité depuis deux jours.

Des agents, postés aux intersections, surveillent la circulation automobile. Le complexe touristique fourmille d'agents en civil. Des caméras ont été placées partout. L'entrée de l'immeuble où ont lieu les débats ressemble à un contrôle d'aéroport: détecteurs de métal, contrôle vidéo des bagages, etc.

Bill Clinton prononcera le discours de clôture du forum à 14 h. Suivra, si tout va comme prévu, un bref entretien avec le premier ministre Lucien Bouchard, en présence de l'ambassadeur du Canada à Washington, Raymond Chrétien.

M. Clinton doit filer ensuite vers *Le Diable*, où le tertre de départ a été réservé pour lui à compter de 15h15.

Ce soir

10 000 000 \$

LOTTO
SUPER 7

loto-québec

CURATEUR PUBLIC

Philosophes et théologiens pour traiter les cas difficiles

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

QUÉBEC — Le curateur public se dote d'un comité d'éthique composé de philosophes et de théologiens qui examinera les quelques dizaines de cas difficiles de consentement aux soins qui font hésiter, chaque année, le gestionnaire.

Depuis un rapport accablant du Vérificateur général du Québec qui révélait en 1997 que l'organisme ne s'occupait pas ou s'occupait mal de ses protégés et de leurs biens, le nouveau président Pierre Gabrièle a pris un virage pour se rapprocher de sa clientèle. « On ne fait pas que vendre les vieilles minoues de nos protégés », indiquait hier Anne-Marie Bilodeau, directrice des affaires juridiques, qui participait à un atelier sur le droit et le corps au forum international des juristes francophones.

Une certaine proportion des 40 formulaires de consentement aux soins que signe tous les jours le curateur, au nom de ses protégés, concerne des cas limites. Considérant l'état précaire et la faible qualité de vie des personnes sous curatelle, il est le plus souvent confronté au dilemme: faut-il réanimer ou pas?

Outre les 200 cas annuels de réanimation susceptibles d'ouvrir la porte à l'acharnement thérapeutique ou à la perte de dignité de la personne, le comité devra examiner d'autres situations marginales comme des cas de stérilisation, de ligatures des trompes ou d'avortement.

Rappelons qu'une protégée de la curatelle publique a fait les manchettes l'été dernier lorsque son refus

d'un avortement, recommandé par les médecins, a amené l'affaire en cour. Les médecins indiquaient que l'intervention était nécessaire et la curatelle était favorable mais notre protégée refusait, racontait M^{me} Bilodeau. La curatelle lui a fourni un procureur pour se défendre en cour. L'examen de ces cas par le comité d'éthique devrait éviter au curateur de se trouver à nouveau dans une situation schizophrénique semblable, estimait M^{me} Bilodeau.

COMMANDITAIRES

Une des conférencières de cet atelier, Bartha-Maria Knoppers, soulignait que les chercheurs et leurs étudiants ne peuvent plus communiquer librement les résultats de leurs recherches dans les publications et les congrès. Ils doivent d'abord obtenir l'autorisation de leurs commanditaires privés, souvent en attente de brevets, depuis que l'État s'est désisté devant ses responsabilités de soutien à la recherche.

En matinée, des juges ont comparé l'évolution du droit dans plusieurs pays. En France, selon une juge de la cour de cassation, Pâquerette Girard, les domaines d'intervention des juges ont explosé. Ils s'occupent de la famille, du social, de l'économique en se basant non plus uniquement sur un fatras de lois contradictoires et imprécises, disait-elle, mais en se fondant plus souvent sur la notion d'équité, empruntée à la justice anglo-saxonne. Face à des textes incertains, les juges doivent interpréter et tenter de trouver un équilibre entre les parties.

OTTAWA

Le 26^e gouverneur général s'installe

OTTAWA (PC) — Des membres de la chorale Les petits chanteurs de Trois-Rivières et des chanteuses de gorge inuites étaient parmi les nombreux artistes qui ont participé hier à la cérémonie d'installation du 26^e gouverneur général du pays, Adrienne Clarkson.

M^{me} Clarkson a été assermentée par la juge Claire L'Heureux-Dubé au cours d'une cérémonie protocolaire mais colorée qui s'est déroulée dans l'enceinte du Sénat canadien.

Sobremment vêtue d'une robe noire, accompagnée par son mari l'écrivain et essayiste John Ralston Saul, M^{me} Clarkson a tenu un discours truffé de références historiques et culturelles.

Elle a cité de nombreuses personnalités ayant marqué l'histoire canadienne, de l'explorateur Samuel de Champlain au poète Leonard Cohen en passant par le peintre Paul-Émile Borduas.

D'origine chinoise, M^{me} Clarkson a raconté l'arrivée de sa famille au pays en 1942. Élevée à Ottawa dans un milieu « canadien-français », elle a dit avoir très tôt développé une véritable passion pour la langue française.

Elle a cependant expliqué qu'il n'était pas toujours facile, à l'époque, de satisfaire cette passion. Alors qu'elle devait s'inscrire à l'école, par exemple, on a fait comprendre à ses parents qu'il « n'était pas possible pour une protestante d'aller à l'école en français ».

Citant son mari, M^{me} Clarkson a ensuite soutenu que la complexité est la qualité première du Canada. « C'est une force, et non une faiblesse, que nous soyons une expérience toujours incomplète basée sur une fondation triangulaire autochtone, francophone et anglophone », a-t-elle affirmé.

Le premier ministre Jean Chrétien, accompagné de la majorité des membres de son cabinet, était présent à la cérémonie. Il a qualifié M^{me} Clarkson de « personne dont le talent, le discernement et les réalisations commandent l'admiration » et a souligné son patriotisme.



Adrienne Clarkson

MINISTÈRE DU REVENU

Une autre fuite

QUÉBEC (PC) — Un adjoint politique du gouvernement péquiste a pu avoir accès au dossier fiscal d'un député de l'opposition libérale.

Cette situation, qui a été révélée hier devant la commission d'enquête sur les fuites de renseignements au ministère du Revenu, a fait bondir l'opposition qui y voit une sérieuse menace à la démocratie.

« Nous devons pouvoir faire notre travail de critique du gouvernement en toute quiétude, sans craindre un préjudice. Nous sommes passablement inquiets d'apprendre que le dossier fiscal d'un député de l'opposition a été vu par le côté politique du gouvernement », a commenté le porte-parole de l'opposition, Thomas Mulcair, député de Chomedey.

Hier, Pierre Sarto-Blanchard, un fonctionnaire qui comparait pour la troisième fois en deux semaines devant la commission d'enquête, a révélé que le dossier fiscal d'un député de l'opposition libérale avait été traité au sein du ministère mais en présence d'un adjoint politique du ministère du Revenu.

Ce député, qu'on n'a pas identifié, avait porté son dossier à l'attention du sous-ministre, justement afin d'éviter que des interventions de nature politique n'y soient faites.

Or, le dossier du député a été consulté en présence de Pierre Gonthier, un membre du cabinet politique du ministre Roger Bertrand qui était alors ministre du Revenu.

Le procureur de l'opposition libérale devant la commission d'enquête, M^{re} Pierre Bellavance, a réclamé que M. Gonthier vienne témoigner au sujet de ce fait nouveau.

Mais le président de la commission d'enquête, le juge Jean Moisan, a rejeté la demande.

Le juge Moisan s'est rangé à l'avis du procureur de la Commission, M^{re} Jacques Fournier, pour qui le mandat de la commission, tel que fixé par le gouvernement, « est limité » à analyser la fuite fiscale qui concerne le député bloquiste de Chambly, Ghislain Lebel. « Une enquête sur une autre fuite serait ultra vires », a fait valoir M^{re} Fournier.

Cette interprétation restrictive du mandat de la commission d'enquête a fait bondir le député libéral Thomas Mulcair.

« Le côté politique a eu accès à un dossier des adversaires. C'est inconvenant. Or, on nous refuse d'entendre une dernière fois ce témoin-clé (M. Gonthier) sous prétexte que ce ne serait pas dans le mandat de la commission », a déploré le député Mulcair à l'issue des travaux de la commission.



RABAIS 350\$ CANAPÉ 'DEVONSHIRE', REG. SEARS 1699,99 **1349,99**
MEUBLES ASSORTIS ET JETÉS DE MEUBLES AUSSI EN SOLDE



MOITIÉ PRIX ENSEMBLE 'CHARITON' SEARS-O-PEDICSM, EN FORMATS 1 PLACE-TG 2 PLACES, REG. SEARS 1199,98-2199,99, ENS. **599,99-1099,99**



RABAIS 460\$ LAVEUSE ET SÈCHEUSE KENMORESM DE CAPACITÉ 'SUPER PLUS', LAVEUSE N. 28932, REG. SEARS 959,99 **699,99**, SÈCHEUSE N. 08302, REG. SEARS 699,99 **499,99**

SEARS

27 mensualités égales sans intérêt**

magasin de meubles et d'électroménagers

Dernière fin de semaine!

Tous les meubles et ensembles matelas-sommier sont en solde ou à prix spécial d'achat.

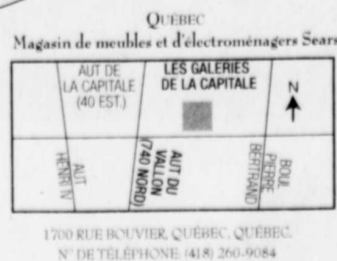
Et ÉPARGNEZ 7** sur tous les meubles et ensembles matelas-sommier et, ne payez pas d'intérêt avant janvier 2002** pour tous les meubles,

ensembles matelas-sommier et électroménagers achetés avec la carte Sears.

Ou, avec la carte Sears, ne payez pas avant un an[†] pour tous les électroménagers. En plus, tous les électroménagers KitchenAid^{MD} et Whirlpool sont en solde.

Prix en vigueur le samedi 9 et le dimanche 10 octobre 1999. Certains articles ont peut-être été déjà soldés au cours de la semaine dernière

Situé sur le stationnement des Galeries de la Capitale

1700 RUE BÉLLEVUE, QUÉBEC, QUÉBEC
N^o DE TÉLÉPHONE: (418) 260-9084SEARS
magasin de meubles
et d'électroménagers

Le plus grand choix d'électroménagers au Canada

*Offre 'ÉPARGNEZ 7%': Sears déduira 7% du prix de l'article. L'offre ne s'applique pas aux achats faits dans le cadre de toute exonération de taxes. Elle ne s'applique pas aux frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation. **Offre 'Pas d'intérêt': payez en 27 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2002. *Offre 'Pas de paiement': pas de paiement jusqu'en octobre 2000. Offres 'Pas de paiement' et 'Pas d'intérêt': sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Renseignez-vous. Toutes les offres: s'appliquent à la marchandise des magasins de meubles et d'électroménagers Sears. À l'exclusion des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 10 octobre 1999. Marque déposée de KitchenAid USA. KitchenAid Canada usager inscrit au Canada. Copyright 1999 Sears Canada Inc.

La SAAQ implante un nouveau permis de conduire

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

QUÉBEC — Le permis de conduire en plastique, oubliez ça. À compter de novembre, les Québécois pourront exhiber un permis en polyester.

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) vient de dévoiler un nouveau permis de conduire qui remplacera progressivement, d'ici trois ans, tous les permis actuels. Les premiers seront mis en circulation à compter du 8 novembre.

La SAAQ a mis en place une nouvelle technologie qui permet de simplifier la production du permis, en éliminant quelques opérations manuelles.

Au lieu d'une carte de papier collée entre deux couches de plastique, le permis sera fait de polyester, indiquant le porte-parole de la société, Carl Tremblay. La carte est recouverte d'une pellicule de plastique, mais carte et pellicule seront ensuite « fusionnées ». Le fini ressemble à un poster laminé.

Le nouveau permis sera plus résistant, mentionne M. Tremblay. Le permis actuel se brise encore trop souvent, dit-il, et la société doit en remplacer à peu près 1000 par mois.

La SAAQ croit aussi qu'il sera plus difficile de contrefaire son permis de polyester. Car les fraudeurs parviennent à faire de faux permis qu'ils utilisent surtout comme pièce d'identité auprès

des commerces. Il sera impossible de séparer la carte de sa pellicule de plastique, qui comprendra aussi un hologramme invisible à l'œil nu, et le lettrage blanc sur fond bleu sera plus difficile à reproduire.

Le nouveau permis répond aussi à des critiques formulées par les policiers. Le lettrage blanc est plus facile à lire le soir et les caractères sont plus gros.

Par ailleurs, le permis indique non seulement la date d'expiration mais aussi la date à laquelle il faut payer pour son renouvellement. En effet, si la photographie est valide pour quatre ans, le détenteur doit payer à tous les deux ans pour le renouvellement.

Et puis il ne sera plus nécessaire de déchiffrer toutes les classes de permis pour connaître la sienne, car le document n'identifie au verso que les véhicules de votre classe et les restrictions qui s'appliquent. Un espace a aussi été prévu pour apposer un autocollant en cas de changement d'adresse.

Il en coûtera 4 millions \$ à la Société de l'assurance automobile pour implanter son nouveau permis parmi quelque 170 points de service. On calcule que l'investissement se rentabilisera sur cinq ans parce que les matériaux utilisés sont moins chers. La SAAQ délivre 1,5 million de permis par année et il y a 4,4 millions de titulaires au Québec.

Fonctionnaires en « pose »



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Les fonctionnaires et les professionnels à l'emploi du gouvernement du Québec ont manifesté, hier matin, devant leurs lieux de travail pour sonner les cloches du Conseil du trésor qui, selon eux, se traîne les savates à la table des négociations. Les fonctionnaires ont entre autres dénoncé les « coupures aveugles » de postes qui se font actuellement à Emploi Québec. G.L.

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Liquidation du surplus d'inventaire
Mêlez-vous des imitations...
Avalanche est fournisseur officiel de :

- Skibec Alpin
- Alliance canadienne des moniteurs de ski
- Fédération canadienne des entraîneurs de ski
- Équipe du Québec

FINANCEMENT DISPONIBLE

AVALANCHE

(418) 877-5584 Le vrai choix des professionnels!
3930, boul. Hamel Ouest, Québec www.avalancheskiwear.com

Québec

Permis de conduire
L1531-171266-08

LAPORTE ANNE-MARIE
333 BOUL. JEAN-LESAGE
QUEBEC
(QC) G1K 8J6

Sexe : F Yeux : PERS Taille (m) : 1,68

Classe(s) : 5 6A
Condition(s) : A C

N° de référence : P B M H 9 2 V 5 V

Déjà délivré le 1999 11 08 Expire le 2004 12 17
Paiement exigé le 17 décembre 2000, 2002

Ann Marie Laporte

Le nouveau permis, qui comporte plusieurs améliorations, sera fait de polyester.



Mettez
VOS minutes
en banque!

Fido reporte vos minutes inutilisées au mois suivant.

Vous ne perdrez plus une seconde, ni même un sou. Avec votre forfait mensuel de 400 ou de 1 000 minutes, Fido reporte vos minutes inutilisées au mois suivant jusqu'à concurrence du nombre de minutes comprises dans votre forfait mensuel! Vous trouverez tous les détails en magasin.

Il n'y a que Fido pour faire ça!

Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

Vente aux entreprises :
(418) 659-4516



Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugart
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1^{er} étage
- Galeries de la Capitale, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :



Le taux d'homicides atteint son niveau le plus bas en 30 ans

Le taux d'homicides au Canada a diminué l'année dernière pour atteindre son niveau le plus bas en 30 ans, a indiqué Statistique

Canada, hier. On a enregistré 555 homicides en 1998, soit 31 de moins qu'en 1997. Le taux d'homicides s'est établi à 1,83 meurtre par 100 000 personnes, une baisse de 6,2% par rapport à 1997 et son niveau le plus bas depuis 1968. Après avoir connu un sommet de 3,03 homicides par 100 000 habitants en 1975, le taux a diminué régulièrement depuis cette époque. Au Québec, le nombre d'homicides a légè-

rement augmenté en 1998 pour atteindre 137, ce qui représente un accroissement de cinq meurtres par rapport à 1997. Le taux d'homicides dans la province a suivi une évolution comparable, passant de 1,81 meurtre par 100 000 habitants à 1,87 meurtre. Au Nouveau-Brunswick, on a recensé seulement cinq meurtres en 1998 (trois de moins que l'année précédente). En Ontario, il y en a eu 155 (23 de moins qu'en 1997).

Le taux canadien atteint environ le tiers de celui des États-Unis. Par contre, il est plus important que celui de la majorité des pays européens. En 1998, seulement 27% des homicides au Canada ont été causés par des armes à feu, la proportion la plus basse depuis 1961, année où l'on a commencé à récolter des statistiques sur les homicides. Les couteaux sont l'arme de choix des meurtriers, puisque le

tiers des homicides a été commis en les employant. Les victimes de meurtre en 1998 comprennent 23 enfants de moins d'un an, soit le double de la moyenne qui a été enregistrée au cours des 10 dernières années. Les parents ont été impliqués dans 18 de ces homicides. Neuf personnes sur 10 reconnues coupables d'homicide sont des hommes, tout comme le deux tiers des victimes. (PC)

À LA GRANDEUR DU PAYS GRAND SOLDE!

Seulement Léon, avec 40 magasins à travers le Canada peut orchestrer un tel événement spectaculaire! Venez nous voir dès aujourd'hui. Joignez la foule et profitez d'épargnes incroyables partout dans le magasin le plus près de vous!

FINIT BIENTÔT! PROFITEZ-EN!



Canapé contemporain décontracté

Beaucoup de confort à bon prix! Décontracté, tout en étant élégant, ce canapé ton sur ton comprend un dossier à coussins amovibles avec des accoudoirs bien rembourrés et des coussins appareillés.

Ens. dînette style campagnard

Ce joli ensemble de 5 morceaux comprend une table ronde et 4 chaises fabriquées tout en bois.



Joli fauteuil berçant, pivotant!

(Disponible en bleu, vert ou rose)



PLUS!

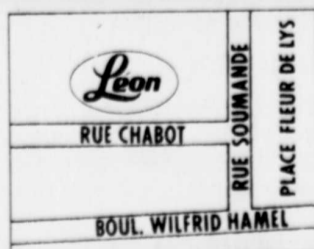
DEMANDEZ-NOUS COMMENT NE RIEN PAYER POUR

Pas d'achat minimum et pas de paiement sur TOUT article en montre dans nos supermagasins!

UN AN!



LA SEULE CHAÎNE DE
SUPERMAGASINS
DE MEUBLES AU PAYS



VANIER
100, rue CHABOT
à proximité des Halles Fleur de Lys
QUÉBEC
683-9600



STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
étage rez-de-chaussée
SAINTÉ-FOY
657-6902

NOUS SOMMES OUVERTS LE DIMANCHE
de 12h à 17h et
Lundi d'Action de Grâce
de 9h à 17h30

*S.A.C. Toutes les taxes applicables et tous frais additionnels sont dus au moment de l'achat. Le solde est dû dans un an. Tous les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier selon les régions. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Les remises «Emportez» ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour connaître les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats antérieurs et sur les articles démarqués. Renseignez-vous en magasin pour toute modalité de paiement. Un acompte de 15 pour cent est requis pour les commandes spéciales.